

à Lyon, arrête Jeanne-Marie Majoux, femme d'Antoine Vacher, de la paroisse d'Amplepuy pour allaiter son enfant garçon, qui se nomme André-Roman, qu'il lui a remis ledit jour ; il lui promet pour ses gages 66 livres par année et lui remet pour trousseau 12 draps, 4 langes, 2 coussinets, 2 coëffes piquées, 4 béguins, un bonnet de Ségovie, une couverture de Catalogne, un mouchoir, 2 bandes, une baloufière.

27 juillet 1764. — Parmi les meubles et effets mis sous les scellés au domicile de défunt Benoît Giraud, des Places, on remarque une grande bouteille de cuir bouilli, une couchette de bois chesne formant une espèce de niche happée au mur, un lit à 4 colonnes de bois noyer, un habit grison brun, une veste de grison blanc, des culottes de droguet gris, une blode de toile d'étoupe, une paire de culottes de toile d'étoupe.

30 octobre 1766. — Le fermier du Cluzel enlèvera au moins, chaque année, 300 charges de terre des tertres ou torails des terres dudit domaine pour les remonter aux cimes desdites terres, il empêchera qu'il s'en forme de nouveaux et que les anciens s'exhaussent ; il charriera, tous les ans, 30 charges des plus grosses pierres qu'il y a dans les terres et en fera des chirats dans les endroits qui lui seront indiqués.

27 juillet 1767. — Les essemments de la Croze consistent en 3 bichets de froment, 70 de seigle, 3 de chanvre, 2 d'orge hivernale, 1 d'orge pioche, 3 de seigle tramois, 3 mesures de blé noir, 25 raz d'avoine.

3 mai 1769. — Le nommé Lagoutte écrit d'Amplepuy : Le commerce n'est pas ingrat, il lui rend plus de six pour cent ; il peut mettre plus de mille écus de reste et de bon gain, cette année, après tous dépens payés. Dieu lui a fait